



**NOTE AUX PARENTS DES ELEVES DE 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>**

L'inscription ou le maintien de votre enfant au collège LOUIS AUGUSTIN BOSC pour l'année scolaire 2020/2021 est confirmé(e) et toute l'équipe éducative est heureuse de l'accueillir.

JE VOUS INFORME QUE LA RENTREE EST FIXEE LE :

**MARDI 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2020**

Elle sera échelonnée selon le calendrier suivant :

**Le Mardi 1<sup>er</sup> septembre 2020 :** 6<sup>ème</sup> de 9h à 12h30 et de 14h00 à 16h00

**Tous les élèves demi-pensionnaires de 6<sup>ème</sup> déjeuneront au restaurant scolaire ce jour.**



**Le mercredi 02 septembre 2020 :** 5<sup>ème</sup> de 09h00 à 12h00



**Le jeudi 03 septembre 2020 :** 4<sup>ème</sup> de 09h00 à 12h00



**Le jeudi 03 septembre 2020 :** 3<sup>ème</sup> de 14h00 à 17h00

**Les cours commenceront le vendredi 04 septembre 2020 selon l'emploi du temps de l'élève.**

Ces horaires seront affichés sur le tableau d'affichage extérieur, à partir du 24 août 2020.

Les élèves devront se munir d'un cahier de brouillon et d'un agenda. Un emploi du temps provisoire leur sera remis.

Le restaurant scolaire fonctionnera dès le:

- 1) Mardi 1<sup>er</sup> septembre 2020 pour les élèves de 6<sup>ème</sup>
- 2) Vendredi 04 septembre 2020 pour tous les autres élèves.

Le Principal  
M. REHANE